

## pour une urbanité **soutenable**

La main de l'homme au service de la naturalité... Derrière le paradoxe apparent, le réaménagement du vallon du Fier témoigne de l'indispensable remise en cohérence qui a prévalu sur ce site naturel autrefois livré à lui-même. Une démarche complexe qui a nécessité une réflexion globale et transversale reliant les aspects écologiques aux notions de durabilité, de circulation douce, de lien social et d'économie. Réorganisé, le vallon du Fier remet ainsi en perspective le sens de la cité en l'ouvrant sur des espaces naturels qui

sont tout autant des lieux de respiration, de retrouvailles avec soi-même que de déambulation et de passage. Outre sa vocation de détente et de farniente, cet espace de pause entre deux axes urbains pourrait ainsi servir de sas de décompression entre la cité et le chez soi, le monde du travail et la cellule familiale. Une liaison douce maillée et organisée, à pratiquer en chaussures de ville, en baskets ou en vélo, qui appelle bien d'autres cheminements et mises en cohérence. Pour une ville de demain vivable et soutenable.

*mots clés*

*espace sensible  
génie végétal  
infrastructure  
parc naturel  
paysage  
urbanisme*

*adresse*

Boulevard du Fier  
74000 Annecy

ANNECY

### AMÉNAGEMENT DU VALLON DU FIER

MAÎTRE D'OUVRAGE  
COMMUNAUTÉ DE L'AGGLOMÉRATION  
D'ANNECY

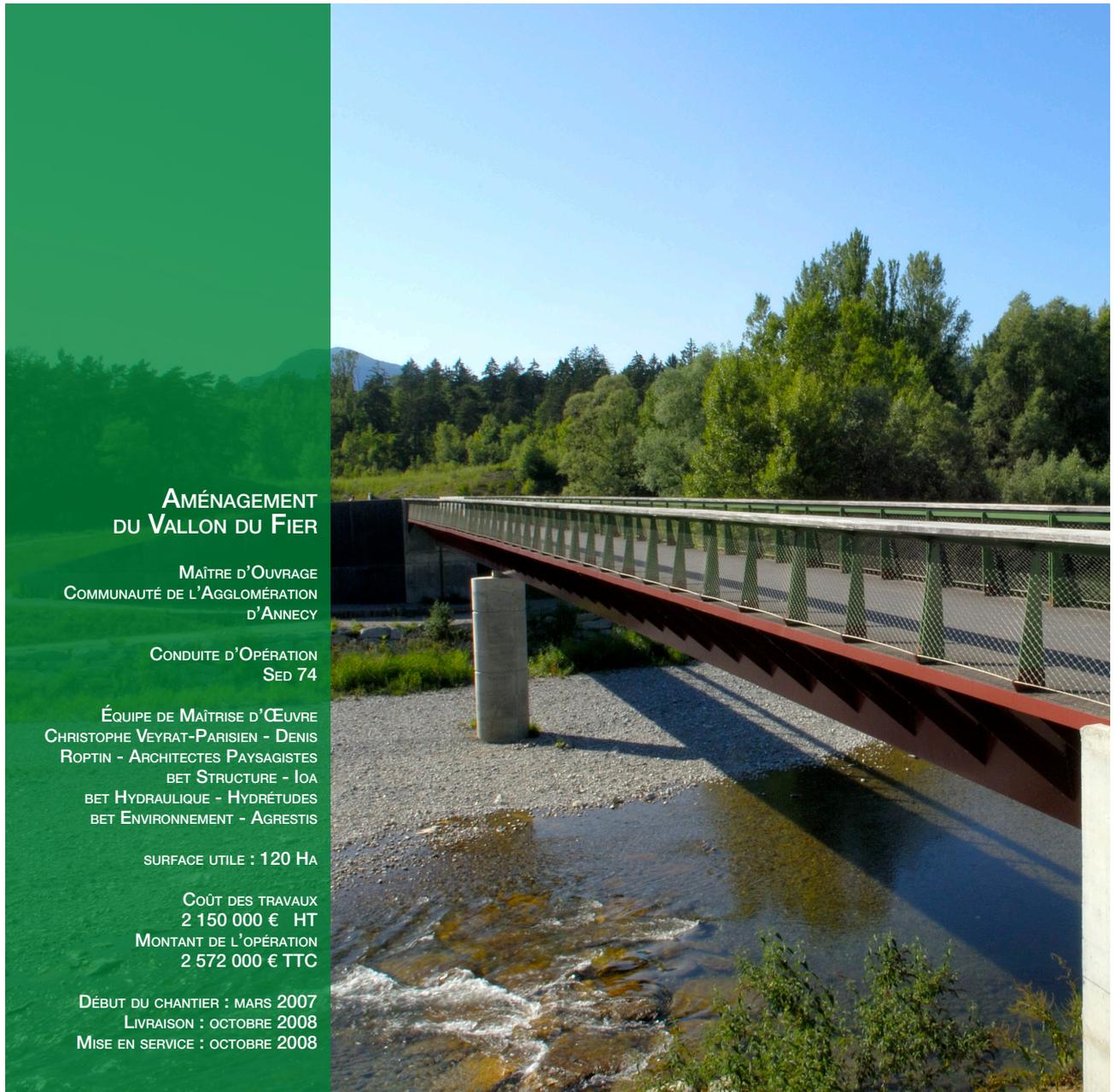
CONDUITE D'OPÉRATION  
SED 74

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE  
CHRISTOPHE VEYRAT-PARISIEN - DENIS  
ROPTIN - ARCHITECTES PAYSAGISTES  
BET STRUCTURE - IOA  
BET HYDRAULIQUE - HYDRÉTUDES  
BET ENVIRONNEMENT - AGRESTIS

SURFACE UTILE : 120 HA

COÛT DES TRAVAUX  
2 150 000 € HT  
MONTANT DE L'OPÉRATION  
2 572 000 € TTC

DÉBUT DU CHANTIER : MARS 2007  
LIVRAISON : OCTOBRE 2008  
MISE EN SERVICE : OCTOBRE 2008



Difficile de résumer la quintessence d'un projet qui s'étend sur 3,5 km, entre le pont de Brogny et le pont de Tasset, traverse quatre communes ainsi que des zones d'intérêt contradictoire focalisant aussi bien l'intérêt des écologistes que celui des industriels (milieux forestiers, espaces de berges, cours d'eau, remblais...).

Avec le temps, la rivière et ses berges étaient devenus une sorte de vaste terrain vague à la merci des prélèvements industriels et des crues qui avaient modifié son cours, ainsi que des rejets sauvages de déchets. Un espace bien peu hospitalier et infranchissable, boudé par les riverains à l'exception de quelques zones transformées en parcours sportifs mais souvent déconnectées du reste. Le cabinet d'architectes-paysagistes Christophe Veyrat-Parisien et Denis Roptin, missionnés par la C2A, la Communauté de l'agglomération d'Annecy, ont d'abord priorisé la mise en place d'une trame piétonne hiérarchisée, celle-ci étant destinée à servir de point d'accroche à une découverte du cours de la rivière et de ses berges.

### Un important terrassement

Mais qui dit cheminement dit aussi terrassement... Dans cette optique, une grande partie de la rive droite, notamment en amont, sur la commune de Pringy, a été enrochée. Il a fallu aussi déboiser, nettoyer les zones encombrées de ferrailles, entamer d'intenses discussions avec les riverains avant de tracer le chemin proprement dit. Il a fallu aussi tailler la pente (maximum 4%) pour faciliter l'accès aux handicapés. Reconnecter les différents sentiers existants entre eux. Créer une lisibilité des circuits et des parcours en affirmant différents niveaux de circulation (cheminements primaires, secondaires et tertiaires). En tout, 2400 m de chemins ont ainsi été requalifiés et 2 km ont été tracés ex nihilo.

### Liaisons

Le deuxième grand pôle d'intervention a consisté à créer des liaisons entre les différents espaces de vie situés de part et d'autre de la rivière, avec comme principal enjeu de permettre aux piétons comme aux cyclistes d'éviter les ponts

routiers soumis à un trafic intense. Dans cette optique, une passerelle en béton a été bâtie sur le Viéran, un affluent. Mais le principal ouvrage a été construit sur le Fier à mi-chemin de la zone réhabilitée (La Grande Prairie). La passerelle du Vallon du Fier, c'est son nom, permet de relier la zone forestière ainsi que la zone d'activité de Metz-Tessy (Les Iles), située en rive droite, à Cran-Gevrier (vers le pont de Tasset) et Annecy (le foyer Sonacotra et le parc des sports) en rive gauche. Les travaux ont consisté à araser la butte amont (côté Annecy) et à créer un tertre de l'autre côté de la rivière -en rive droite- de façon à absorber l'importante différence de niveau entre les deux berges (15 mètres). L'ouverture amont ainsi créée garantit une ouverture visuelle et une progression douce vers la passerelle et la plaine du Fier. Cet important travail de décaissement (la terre a été ôtée sur 6 mètres de profondeur, soit 9000 m<sup>3</sup> ôtés) a eu son pendant en rive droite : le comblement d'une ancienne carrière. Semé de saules et autres essences indigènes, cet espace sera appelé à se "refermer" progressivement en forêt de façon à "pincer" un peu plus le chemin, sur ce côté, et à créer un appel d'air vers le Fier, les plaines et les pelouses situées vers la passerelle dont la dimension se voit ainsi soulignée. Au cœur de cette zone ouverte, celle-ci se prévaut aujourd'hui d'une place centrale et privilégiée pour observer le Fier et ses humeurs.

### Recréer une naturalité

De fait, et c'est le troisième volet de l'action des architectes-paysagistes, ceux-ci ont souhaité redonner à la rivière une forme de naturalité. "L'intérêt était de redonner au Fier de l'épaisseur et de la largeur afin qu'il redevienne intéressant sur un plan écologique", confirme Christophe Veyrat-Parisien. En vis-à-vis du pont, sur la rive droite, un ancien chenal de divagation a ainsi été partiellement réouvert de façon à garantir l'inondation de la zone lors des crues décennales. Tout au long du cours, des épis, enrochements et autres plantations sont par ailleurs venus orienter les flux de l'eau et agir sur la dynamique du Fier, l'ambition étant de préserver certaines zones, d'en enrichir d'autres avec le limon du cours d'eau ou encore de favoriser la venue et la protection de certaines espèces dans certains endroits (oiseaux migrateurs, poissons). Une vision durable aboutie puisqu'elle a aussi conduit à la plantation d'espèces végétales autochtones, au réemploi du gravier de la rivière pour la couverture du chemin et à la mise en œuvre d'un abri ouvert, à vocation pédagogique, pour la contemplation des oiseaux.



L'îlot-S  
2 ter, avenue de Brogny  
bp 339  
74008 Annecy cedex  
Tél 04 50 88 21 10  
Fax 04 50 57 10 62  
caue74@caue74.fr  
www.caue74.fr



REDACTION : LAURENT GANNAZ - AOUT 2011  
PHOTOGRAPHIES : ROMAIN BLANCHI  
CONCEPTION GRAPHIQUE : MARYSE AVRILLON, CAUE DE HAUTE-SAOIE  
MISE EN PAGE : AYMERIC DUTHIEL



1



2



4



3



5



6

1 - Les sous-bois du vallon du Fier

2 - La passerelle

3 - Allées piétonnes et cyclables

4 - Liaison entre la passerelle et la prairie

5 - Franchissement du Fier

6 - Prairies et allées dans la plaine du Fier